

L'ÉCHO DE BELGRADE

REDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITE
Belgrade, 3 rue Kralja Ferdinanda, Tél. 24-5-61

JOURNAL YUGOSLAVE HEBDOMADAIRE

Prix. Yougoslavie: un an 60 din.; six mois 35 din.
Etranger: un an 50 fr. fr.; six mois 30 fr. fr.
Compte-chèques-postaux 56419 Belgrade

Libres opinions

Après le projet franco-britannique: beaucoup de bruit pour rien

La diplomatie sur la place publique vient encore d'exercer des ravages. A peine les propositions franco-anglaises pour le règlement du conflit italo-éthiopien étaient-elles connues, et avant même que fût saisie la S.D.N., l'opinion a été troublée par une campagne de fausses nouvelles et un déchaînement de passions.

A quoi se borne l'intervention des deux gouvernements de Paris et de Londres? A reprendre les travaux du Comité des Cinq, abandonnés depuis septembre, et à élaborer sur ces bases un projet de solution amiable. Le Néguis avait alors accepté les suggestions émanant de Genève, mais le Duce, ambitieux d'une annexion de vastes territoires coloniaux, les avait repoussées.

Trois mois auront passé, sans que les opérations militaires aient amené une décision. La France et la Grande-Bretagne ont jugé qu'avant de courir le risque des sanctions pétrolières, elles devaient tenter une nouvelle démarche qui permettrait à la S.D.N. d'exercer un suprême effort de conciliation.

Le mandat, qui avait été donné aux deux grandes Puissances occidentales, consistait à chercher une formule acceptable pour la S.D.N. comme pour les deux parties belligérantes. Autant chercher, dira-t-on, la quadrature du cercle. Cependant, à moins de confesser sa totale impuissance, c'est bien à ce règlement que la S.D.N. elle-même doit songer, si elle veut hâter la fin des hostilités.

Le projet franco-britannique est accusé de faire la part trop large aux revendications de l'Italie et de méconnaître les droits de l'Ethiopie, victime de l'agresseur. De là à conclure que l'approbation de cette formule transactionnelle porterait atteinte aux règles du droit international et aux principes de la sécurité collective, il n'y a qu'un pas, vite franchi par les "sancionnistes" à outrance.

La réalité est cependant assez différente. Les deux gouvernements n'ont pas tenu compte avant tout d'une situation de fait, déjà reconnue à Genève, puisqu'ils avaient pris pour base les travaux des Cinq? Ils proposent de réaliser des "ajustements territoriaux" sous forme d'un échange qui offre ainsi un caractère honorable pour les deux parties; ils offrent au Néguis un accès à la mer en toute propriété contre l'abandon d'une partie du Tigré et d'une bande de l'Ogaden, limitrophe de la Somalie italienne; ils sauvegardent l'autorité du Néguis sur un immense territoire que les montagnards a maniés ont conqui au détriment des populations galla et il y a moins de cinquante ans.

Or la passion s'est à ce point mêlée de la controverse que les cartes publiées dans une grande partie de la presse présentent comme une annexion pure et simple à l'Italie la création de cette zone d'expansion économique qui demeure sous la souveraineté de l'Ethiopie. Le tour de passe-passe a permis à certains publicistes de parler de la mutilation d'un tiers et même de la moitié de l'Empire du Néguis. A moins de spéculer sur l'ignorance du public, bien excusable de ne pas fixer lui-même les limites du Tigré oriental, du pays des Danakil et de la région de l'Oued Chebeli, il est impossible de considérer une telle solution comme une prime à l'agresseur.

Faut-il opposer à toute tentative de concilier les grands principes de "droit nouveau"? Rien ne serait plus décevant qu'une telle manière de concevoir la paix. Un droit nouveau, qui ne tiendrait aucun compte des réalités, risquerait, vaine abstraction, de ne jamais passer dans les mœurs. Si le plus haut idéal de la S.D.N. est de maintenir la paix ou de la rétablir, on ne sait pas qu'elle puisse le faire autrement qu'à force de conciliation. Or qui peut concilier d'ici aussi arbitrer.

L'arbitrage, fallait-il pour l'imposer flétrir un peu la rigueur des principes, exigeant des sacrifices réciproques. Mais il est probable qu'après les violentes polémiques des derniers jours n'importe l'autre des belligérants ne sont disposés à prendre pour base de pourparlers la formule franco-britannique.

Dans ces conditions les moyens et petits Etats n'ont plus aucune raison de favoriser des pourparlers qui ne s'engagent pas suivant les règles de l'orthodoxie genevoise; ils doivent

S. M. la Reine Marie parmi la jeunesse et les pauvres

Sa Majesté à la consécration de la chapelle du lycée qui porte Son nom

S. M. la Reine a assisté dimanche à la consécration de la chapelle du II^e lycée de jeunes filles de Belgrade qui porte le nom de "Lycée de la Reine Marie." La Souveraine fit son entrée entre deux haies d'élevées qui l'accablèrent avec enthousiasme.

L'assistance, qui débordait de l'église, comprenait les présidents des deux Chambres, M. Stosović, ministre d'Instruction publique, M. Antić, ministre de la Cour, Mme M. Stojanović.

Poser le point d'interrogation, c'est répondre à la question. J. B.

En l'honneur du Roi Alexandre

La Yougoslavie a évoqué hier avec piété l'anniversaire de la naissance de S. M. le Roi Alexandre.

Un service funèbre, célébré à la Chapelle de la Cour à Dedinje, a réuni la Famille royale: S. M. le Roi Pierre II, S. M. la Reine Marie, L.A.R. les Princes Tomislav et Andrić, L.A.R. le Prince-Régent Paul, la Princesse Olga et le Prince Nicolas.

Dans l'église d'Oplenac un autre Requiem a été chanté, auquel ont assisté l'intendant de la Cour, le colonel Leko, et un grand nombre de pélérins et de paysans de Töpola et des environs.

Bucarest a célébré hier, dans une émouvante séance tenue à l'Athénée sous le patronage de S. M. le Roi Carol II, la mémoire du Roi Alexandre.

Le colonel Al. Orashano, aide-de-camp du Roi, commandant du 2^e régiment de chasseurs "Roi Alexandre Ier de Yougoslavie", a parlé de la vie héroïque de l'illustre Souverain. Des films ont accompagné sa belle conférence où revivait le soupir du Roi-Chevalier.

**L'hommage
des héros de la guerre ...**

L'association des médaillés de l'Etoile de Karadjordje, notre plus haute décoration militaire, a célébré pour la première fois sa "Slava", le jour anniversaire de leur plus glorieux compagnon de guerre, le Roi Chevalier et Unificateur.

La cérémonie de la bénédiction du gâteau fut célébrée par S. S. le Patriarche Barnabé en présence d'un envoyé spécial de S. M. le Roi, des ministres M. M. Janković et Bobić, des présidents du Sénat et de la Chambre, d'un délégué du Ministre de la Guerre, le général Cukavac, etc.

Un grand nombre d'anciens combattants, portant fièrement l'Etoile de Karadjordje, ont assisté à la "slava", parmi lesquels on remarquait beaucoup de paysans venus de leurs villages.

... et de la presse

Malgré le coup fatal, qui a brièvement cours d'une vie si puissante, le Roi est resté trop vivant dans les coeurs pour que ce jour ne soit pas évoqué avec piété par les patriotes yougo-slaves.

Le Vreme rappelle qu'il y a vingt ans, en Albanie, devant la misère et la faim, le Prince-Régent tenait en ses mains l'existence même de l'Etat. Cette catastrophe, la plus terrible que l'histoire ait connue, auréole d'honneur la grande figure du Roi Chevalier. Aussi, quand le peuple veut évoquer le moment le plus noble de cette vie, doit-il rapporter ses pensées à cet instant unique. Le hasard a voulu que le 17 décembre 1915, jour de l'anniversaire du Prince, fut une journée décisive qui apporta à l'armée et à la population le salut.

C'est en effet ce jour-là qu'il envoie un radiogramme au généralissime Joffre pour demander le transport des troupes serbes qui menaçaient, sur la côte désolée d'Albanie, la catastrophe imminente. A ce moment de grand désespoir, devant le spectre de la faim, arriva le premier bateau français qui apporta des vivres et annonça le salut des troupes serbes.

AVIS AUX LECTEURS
En raison des fêtes de Noël
catholique, le prochain numé-
ro de L'ÉCHO DE BELGRA-
DE paraîtra le 28 décembre.



S. M. la Reine à la consécration de la chapelle

A l'association des femmes

S. M. la Reine a bien voulu visiter samedi l'Exposition organisée par l'Association des Femmes de Belgrade, qui présente des travaux féminins destinés à être distribués à l'occasion des fêtes de Noël.

La Souveraine fut reçue par Mme Lozanić, présidente de l'Association, et visita tous les comptoirs, en S'intéressant particulièrement aux travaux envoyés par les femmes des villages.

Sa Majesté aux ventes de charité

S. M. la Reine a visité samedi la vente de charité, organisée par l'Association "Kolo srpskih Sestara" à l'occasion des fêtes de Noël. Elle a été reçue par la présidente Melle Grujić.

Sa Majesté a visité les comptoirs de Messdemoiselles Girska, Dembića, Stojadinović, Komenović, Letica, Behmen et Urbanić.

La Reine s'est rendue ensuite au salon bosniaque où elle a fait cercle pour s'entretenir avec les Dames du Comité d'organisation.

Après la conférence d'Entr'aide universitaire sur le chômage intellectuel

Souvent aujourd'hui on gave la jeunesse, qui avale sans la digérer la science mise en pilule, une fausse science, école de parasse, de facilité et de sot orgueil.

GENERAL WEYGAND

Comme l'Echo de Belgrade l'a déjà annoncé, une conférence a été organisée à Belgrade pour les pays de l'Europe du Sud-Est (Bulgarie, Grèce, Roumanie, Yougoslavie) par l'Ent'aide Universitaire Internationale pour étudier le problème du surpeuplement des Universités et les remèdes au chômage de la jeunesse intellectuelle.

Outre les rapports des diverses délégations, la Conférence a entendu des exposés remarquables présentés par M. Fernand Maurette, sous-directeur du B. I. T., qui a rendu compte des efforts de cette institution pour la protection du travail intellectuel, par M. Gaston Martin, député, vice-président de la Commission de l'Enseignement à la Chambre française, qui a fait une brillante description de la réforme de l'enseignement secondaire réalisée récemment en France, par MM. Alfred Rosier et Philip Idenburg, directeurs des Bureaux Universitaires de statistique de Paris et de la Haye, et par MM. Max Schneebeli et Louis-Dominique Girard, secrétaires généraux de l'Ent'aide Universitaire Internationale.

Une assistance d'élite a pris part à des discussions approfondies qui ont abouti à des conclusions du plus haut intérêt. Les questions soulevées dépassent en effet le cadre universitaire;

le développement de l'enseignement théorique (lycées ou gymnases) est la principale cause du surpeuplement universitaire. La méthode actuellement en honneur de dresser un barrage au seuil de l'Université, en recourant à des examens (baccalauréats, maturité ou examen de passage à l'Université) ou à des mesures fiscales, présente des inconvénients.

(Voir la suite en 3^e p. 4^e col.)

L'élection de M. Ed. Beneš

Pour l'enfance
La nouvelle de l'élection de M. Ed. Beneš à la présidence de la République tchécoslovaque par 340 voix contre 22 à M. Nemec a été accueillie avec joie à Belgrade.

L'énorme majorité qui réunit les partis les plus divers est considérée comme une véritable manifestation d'union tchécoslovaque.

Désigné par le président Masaryk aux suffrages de l'Assemblée nationale, M. Edouard Beneš n'est pas seulement le successeur de l'illustre homme d'Etat; il aussi l'héritier de son œuvre et de sa pensée.

Tous les amis de la Tchécoslovaquie saluent le patriarche de Lany dans sa retraite et adressent leurs vœux sincères au président Beneš.

A la mémoire des héros russes

S. M. le Roi Pierre II a fait don de 10.000 dinars pour l'achèvement du monument ossuaire élevé aux officiers et soldats russes qui sont tombés pendant la défense de Belgrade et sur le front de Salonique.

Un appel de S.A.R. la Princesse Olga pour le "Secours d'hiver"

S.A.R. la Princesse Olga vient d'adresser un chaleureux appel en réponse à la requête du Comité chargé de recueillir les dons pour secourir les indigents pendant la saison d'hiver. Son Altesse Royale a bien voulu remettre 20.000 dinars à cette œuvre urgente.

La lettre de S.A.R. la Princesse Olga est conçue en ces termes:

"La constitution du Comité pour les Secours d'hiver ne dénote pas seulement de sentiments nobles. Elle exprime également le besoin de former un sentiment unanime où doivent communier les âmes et les coeurs du peuple tout entier, particulièrement dans les heures difficiles.

Il n'y a peut-être pas de prière plus pieuse que le sentiment de charité envers le prochain et je crois que l'homme arrive à trouver le sens le plus profond de la vie s'il comprend qu'en de ses principaux devoirs est d'être un membre dévoué de la société..."

L'appel est suivi d'une proclamation publiée par le Comité d'action qui comprend notamment Mme Miljan Stojadinović, Mme Olga Ilić, M. Ilić, au nom du Conseil Municipal de Belgrade, un représentant du Ministre de la Prévoyance Sociale et le Président de la Croix Rouge.

L'action pour le Secours d'hiver a déjà donné de précieux résultats et la première cuisine populaire ouverte fournit déjà 500 repas par jour. Les sommes recueillies se montent à 500.000 dinars, mais elles sont encore très inférieures aux besoins.

Pour tous renseignements sur cette action s'adresser au No de téléphone: 27-228.

Un traité d'arbitrage entre la Yougoslavie et le Danemark

M. le dr. M. Stojadinović, Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, au nom de la Yougoslavie, et M. Eric Biering, ministre du Danemark à Belgrade, au nom du gouvernement danois, ont signé le 14 décembre un traité d'arbitrage.

L'échange des signatures a eu lieu en présence de M. Martinac, ministre-adjoint aux Affaires étrangères, et de M. Mirner, secrétaire à la légation du Danemark.

A l'issue de cette cérémonie, un communiqué remis à la presse a précisé que le traité, conçu suivant les modalités qui ont été confirmées par la Société des Nations, a un caractère général.

Il prévoit entre autres la procédure conciliatrice facultative et la procédure judiciaire éventuelle auprès du Tribunal International de la Haye.

A l'issue de cette formalité, M. Eric Biering déclara qu'il était heureux d'avoir pu signer cet acte diplomatique entre deux nations amies qui n'ont jamais eu de malentendus ni de conflits.

"Notre pays a maintenant une législation en permanence à Belgrade, ajoute le Ministre, et c'est pourquoi nous espérons, compte tenu de l'accord qui vient d'être signé, que les relations d'amitié qui existent entre les deux Etats deviendront encore plus étroites."

La campagne contre la Petite Entente et l'épouvantail bolcheviste

affirmé que tout Etat sans distinction qui garantirait les frontières de la Roumanie et celles de ses alliés deviendrait, dans le cadre de la S.D.N., son associé dans la lutte pour l'organisation de la paix. M. Titulesco s'est exprimé comme suit:

"Aucun Etat étranger ne peut de bonne foi considérer comme dirigés contre lui et surtout comme une tendance d'encercler les efforts faits par la Roumanie pour gagner l'amitié d'un pays dont le territoire est égal à la sixième partie de la planète et qui a une population de 170 millions d'âmes, alors surtout que ce pays est le voisin de la Roumanie.

"Il s'agit là d'un commandement de la géographie, je dirais même de l'histoire, qui n'a jamais enregistré une telle guerre entre le peuple roumain et le peuple russe.

"Mais la Roumanie doit éviter la guerre avec tous les autres pays, sans exception. C'est pourquoi, attentifs aux réalités géographiques, nous sommes aussi attentifs aux réalités politiques, à toutes les réalités possibles qui se développent sous nos yeux.

"Je n'entends mettre contre la Roumanie aucune ailes; j'entends, au contraire, du moment que les intérêts de mon pays ne sont pas en jeu, les prendre toutes en très sérieuse considération.

"Je ne connais pas de limites dans ma soif d'amitié avec les autres.

"Mais pour la mission pacifique de la Roumanie réussisse, dans une des régions les plus troubles de l'Europe, rappelons-nous l'enseignement des grands dirigeants de notre politique étrangère, dont il m'appartient aujourd'hui de connaître à mon tour les soucis et de poursuivre les efforts, sans oublier jamais que pour bâtir solidement, il importe d'asseoir, à la base de toutes nos entreprises, la devise même dont est sortie la Grande Roumanie: La paix à l'Est, la paix sur le Danube!"

nait normalement, un progrès immen-
se aurait été accompli, mais qu'au
contraire, une responsabilité bien
lourde peserait sur ceux dont l'action
serait restée vacillante. Les proposi-
tions de Paris n'indiquaient-elles pas,
au contraire, que l'on s'apprêtait à
renoncer au fonctionnement de ce
mécanisme pour tenter, une fois de
plus, d'obtenir par la conciliation et
par des concessions importantes fai-
tes à l'Etat désigné comme agresseur,
la fin du conflit africain?

Il est évident que, si c'était vrai-
ment le cas, on se demanderait com-
ment le Conseil de la S.D.N. ferait
pour empêcher que les Etats ne vien-
nent à considérer que le Pacte ne les
garantit plus, comme ils avaient pu
le croire, contre la politique aven-
tureuse de puissances qui songeraient à
s'attaquer à leur intégrité territoriale.

On attend de voir le Conseil à
l'œuvre. Sa tâche sera singulièrement
détachée. Il lui importe, à la fois,
de collaborer au rétablissement rapide
de la paix et de maintenir intactes les
dispositions du Pacte qui sont une
sauvegarde pour les Etats, notamment
pour les petites nations. On
est obligé de constater, pourtant, que
les propositions de Paris ne vont pas,
tout prendre, beaucoup au-delà
de celles qu'avait déjà formulées le
Comité des Cinq, et que le Conseil et l'Ethiopie avaient acceptées
comme susceptibles de résoudre le dif-
férant.

Ed. By.

M. Rouchdi Aras à Belgrade

Le Ministre des Affaires étrangères de Turquie, se rendant à Genève, a tenu à s'arrêter à Belgrade où son bref séjour a été marqué par d'importants entretiens, qui ont confirmé la communauté des vues de son gouvernement avec celles du gouvernement yougoslave.

M. Rouchdi Aras s'est rendu dimanche à 11 heures au Ministère des Affaires étrangères où il a conféré avec le Président M. Stojadinović, en présence de M. Haidar Ali, ministre de Turquie, et de M. Martinac.

Le Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères donna ensuite en l'honneur de son éminent collègue un déjeuner auquel assistaient les ministres MM. Urbanović et Behmen, M. Antić, ministre de la Cour, M. Martinac, ministre-adjoint des Affaires étrangères, les ministres de Turquie, de Grèce, de Roumanie, de Tchécoslovaquie, avec le haut personnel de leurs légations respectives et les hauts fonctionnaires du Ministère.

Quand la création des organisations locales et d'arrondissements sera terminée, on passera à la création des organisations de banovine. C'est alors que la direction du parti prépara la convocation du Congrès National prévu pour le mois d'avril 1936 ou au plus tard le mois de mai.

Le Parlement abordera d'abord l'examen du budget et des lois dont une nombreuse assistance, il a prononcé un grand discours. Au cours de son exposé, le Ministre dit que les meilleures politiques de Zagreb, après avoir participé activement au renversement des anciens régimes, n'ont pas voulu prendre la responsabilité de construire sur les ruines. C'est une attitude commode, mais mauvaise pour le peuple et l'Etat, tandis qu'il faut montrer en politique plus d'esprit de suite.

L'Union radicale yougoslave s'est déclarée partisan des autonomies locales permettant à toutes les régions de Yougoslavie d'accomplir leur mission. C'est la première fois qu'un parti gouvernemental a adopté ce point de vue, et si les Croates avaient dit quelles autonomies et quelles droits ils désirent, les autonomies seraient déjà réalisées.

Le Ministre a présenté la démocratie comme la base de l'activité politique et affirmé que la première condition de ce système est la liberté.

La tâche du gouvernement de M. Stojadinović est d'effectuer, selon un programme fixé, le passage graduel au régime démocratique, car un passage brusque aurait pu provoquer des perturbations.

En attendant la modification des lois actuelles, le gouvernement les interprète d'une façon libérale et permet aux différentes opinions de se faire entendre aux réunions et dans la presse. Chacun peut se décider pour tel ou tel programme en toute liberté. La démocratie, en effet, ne serait pas en état de diriger le pays si elle n'organisait pas des partis forts. Les petits groupements ne peuvent donner de grands résultats.

Aussi est-il dans l'intérêt de la démocratie d'organiser de grands partis. « Ces intrigues de l'organe des Pohorj, écrit le dr. Matěk, n'ont aucun fondement. Il existe un accord parfait entre le parti yougoslave et l'ancien parti paysan démocratique.

Quant aux frankistes, ils ne constituent pas de groupe à eux et ne peuvent pas avoir d'influence sur la politique du parti du dr. Matěk.»

Cette dernière remarque est importante: elle prouve, comme l'Echo de Belgrade l'a toujours dit que la droite n'a rien de commun avec le parti de l'ancien juif Franc, agent des Habsbourg.

Mais le nouveau parti désire avoir de dignes concurrents, car il ne croit pas qu'il est seul capable de gouverner. Il voudrait que l'opposition unifiée se présentât un jour avec un programme déterminé comme un parti et non comme une formation d'ordre provisoire. Il serait naturel que tous les partisans de la démocratie soient dans un camp, et ses ennemis dans un autre.

M. dr. Dragoljub Jovanović, ayant fait à Pravda une déclaration sur ses alliés de l'opposition extra-parlementaire, la Hrvatska Straža, organisme catholique, relève tout d'abord les critiques dirigées par le leader agraire contre les démocrates de M. Davidović et les démocrates indépendants de M. Vilder.

Le Ministre de la Justice a élaboré un projet provisoire du nouveau Code civil qu'il a envoyé à toutes les Facultés de droit du pays, aux tribunaux, Chambres d'avocats, notaires, ainsi qu'aux principales institutions économiques et professionnelles, en leur demandant leur avis. Les réponses doivent être adressées au plus tard le 1er avril 1936.

UN PROJET DE CODE CIVIL

Le Ministre de la Justice a élaboré un projet provisoire du nouveau Code civil qu'il a envoyé à toutes les Facultés de droit du pays, aux tribunaux, Chambres d'avocats, notaires, ainsi qu'aux principales institutions économiques et professionnelles, en leur demandant leur avis. Les réponses doivent être adressées au plus tard le 1er avril 1936.

M. Fernand Maurette, ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Paris, agrégé d'histoire et de géographie, s'est spécialisé de bonne heure dans l'enseignement de la géographie économique, qu'il a professé près de 20 ans dans divers établissements, notamment à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole des Hautes Études commerciales de Paris.

Entré en 1924 au Bureau International du Travail comme chef de la division des recherches scientifiques qu'il occupa jusqu'à octobre 1933, il est devenu sous-directeur.

La mission de M. Maurette

M. Fernand Maurette, sous-direc-
teur du Bureau International du Tra-
vail, a quitté la Yougoslavie où il a
 pris part à la conférence de l'Ent're
aide universitaire.

Au cours de son séjour dans la capi-
tale yougoslave, outre les visites
que l'Echo de Belgrade a déjà signa-
tées, il a visité le Musée Ethnogra-
phique, l'Office Régional des Assu-
rances ouvrées, diverses institutions
et entreprises.

De Belgrade, M. F. Maurette est parti pour Zagreb où il a été reçu par le Ban, M. Kostrenić, et différentes personnalités, dont M. Arko, président de l'Association des industriels. Il s'est rendu à l'Office des Assurances ouvrées, puis aux sanatoria de tuberculeux à Brezovac et Klenovnik. Il est même allé jusqu'à Varaždin où il a visité les usines Tivar pour l'industrie textile.

Avant son départ, notre hôte a ré-
sumé ainsi ses impressions:

« J'admet vos progrès, car je con-
naiss les jours difficiles que votre
peuple a traversés pour transformer
la petite Serbie en une grande You-
goslavie... »

J'ai constaté que votre pays veut devenir un Etat moderne non seulement dans ses moyens de communica-
tions et son armée, mais aussi dans les institutions de prévoyance sociale. J'affirme sans exagérer que ces institutions sont uniques non seulement dans les Balkans, mais dans toute l'Europe Orientale. Je tiens à exprimer avant de quitter Zagreb mes sentiments sincères de sympathie et d'amitié pour votre pays. »

M. Fernand Maurette, ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Paris, agrégé d'histoire et de géographie, s'est spécialisé de bonne heure dans l'enseignement de la géographie économique, qu'il a professé près de 20 ans dans divers établissements, notamment à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole des Hautes Études commerciales de Paris.

Entré en 1924 au Bureau International du Travail comme chef de la division des recherches scientifiques qu'il occupa jusqu'à octobre 1933, il est devenu sous-directeur.

Feuilleton

Jablan, conte par Petar Kočić

C'est la Bosnie qui a donné à la littérature yougoslave le grand écrivain Petar Kočić (1877-1916) qui fut en même temps un ardent patriote. Incarcéré à maintes reprises pour ses paroles et ses écrits audacieux, il a été pour les Serbes de Bosnie un héros national. Son œuvre tout entière est fortement liée à ce sol natif que nul mieux que lui n'a dépendu et aimé.

Son « Jugement de blaireau » est une satire violente et irrésistible où il montra la Monarchie austro-hongroise tenue en échec par les arguments d'un paysan malade qui fait l'idiot. Il décrit les scènes payssannes, les veillées au village, avec la rakia qu'en fait cuire et les histoires de cet invraisemblable novice Šimčon, grand buveur et grand poète. Surtout, il décrit la nature elle-même. Attentif à ses moindres changements, vibrante à l'unisson avec elle, il rythme ses contes au grand rythme de la vie universelle. Tour à tour printannier jusqu'à la brutalité, exquis par sa délicatesse de cœur

Depuis longtemps déjà le crépuscule avait tout noyé.

Sur le champ de chaume au-dessus du village, dans un repli, Louis s'est ramassé tout enfoncé sous sa haljinca(1). Seuls émergent son visage aux grands yeux gris, semé de taches de son et quelques mèches de cheveux filasse, répandus sur le front. A quelques pas devant lui pait Jablan.

Tous les soirs, depuis les chaleurs,

(1) haljinca: diminutif de haljina, qui désigne ici la tunique de toile blanche que portent les paysans.

(2) diminutif affectueux.

Audiences et conférences

De nombreuses conférences ont été tenues ces derniers jours à Belgrade entre différentes personnalités politiques, notamment entre les membres du Comité exécutif de l'U.R.Y.

M. A. Stanojević, président du Comité, a été reçu par le président du Conseil, M. Milan Stojadinović, et a reçu lui-même à deux reprises M. Bobić, ministre des Travaux publics, un des ministres les plus en vu du nouveau parti.

Ces entretiens ont porté sur le développement de la situation politique, l'organisation du parti dans le pays, les rapports de l'U.R.Y. avec le comité exécutif.

L'opinion prévaut que l'organisation de l'U.R.Y. sera terminée pour la date de rentrée du Parlement, fixée au 15 janvier.

Quand la création des organisations locales et d'arrondissements sera terminée, on passera à la création des organisations de banovine. C'est alors que la direction du parti prépara la convocation du Congrès National prévu pour le mois d'avril 1936 ou au plus tard le mois de mai.

Le Parlement abordera d'abord l'examen du budget et des lois dont une nombreuse assistance, il a prononcé un grand discours. Ensuite il passera à l'élaboration définitive des textes des lois politiques.

Les meilleurs gouvernementaux considèrent que le budget pourra être voté en temps voulu, afin d'éviter la méthode néfaste des douzièmes provisoires.

Je ne cherche pas à dissimuler que cette fois les événements rendaient nécessaire ma visite à Belgrade, car il existe un problème que tous les membres de l'Entente balkanique désirent voir résolu promptement.

La situation internationale exige que nous en suivions avec la plus grande attention le développement. Nous avons l'habitude de prendre toutes choses au sérieux. Notre ligne de conduite est connue. Elle est inspirée par l'idée de paix et de sécurité collective. Je suis toujours d'accord avec les hommes d'Etat qui président les destinées de la Yougoslavie, que la Turquie considère comme sa grande alliée. Nos deux pays sont inseparables, fidèlement attachés aux buts poursuivis par l'Entente balkanique.

Interrogé sur la situation à Genève, le Ministre turc déclara:

« Nous avons la fierté de dire que nous tenons tous nos engagements. Mais nous ne sommes pas des fanatisques et nous tenons toujours compte de la réalité! »

M. Milan Stojadinović ajouta seulement qu'il s'associait aux déclarations faites par M. Rouchdi Aras, car les points de vue des deux gouvernements sont toujours identiques.

A 16 heures, S.A.R. le Prince-Régent Paul reçut en audience le Ministre des Affaires étrangères de Turquie.

Puis le Ministre revint au Ministère des Affaires étrangères et conféra avec M. Stojadinović jusqu'à 20 heures. Après un dîner offert par M. Haidar Ali, M. Rouchdi Aras a quitté Belgrade pour Genève, salué au départ par le Président du Conseil et de nombreux personnalités.

Le Ministre de la Justice a arrêté ces jours derniers plusieurs agitateurs et initiateurs du mouvement communiste et un certain grand nombre de membres d'organisations communistes sécrètes. Le dr. Matěk a organisé un grand meeting à Split. Malgré la pluie, un cortège parcourt les rues de la ville avec 15 musiques et la chorale « Tomislav ».

Devant la foule assemblée sur le quai des Français, le dr. Jelačić a pris la parole au nom de l'opposition extraparlementaire:

« La politique pratiquée par notre chef ne peut être autre que celle de Stjepan Radić. Elle a pour base le village... »

Nous confessons l'idéologie du village croate. Nous n'avons besoin ni du fascisme, ni de l'hitlerisme, ni du communisme, car tous ces mouvements nous sont étrangers... »

Le Moravsko Slovo dit que la

Police de Zagreb a arrêté ces

jours derniers plusieurs agitateurs et

initiateurs du mouvement communiste

et un certain grand nombre de mem-
bres d'organisations communistes se-
crètes. Elle a découvert deux dépôts

de matériel de propagande communiste.

Comme cette activité destructrice

visait surtout la jeunesse des établis-

ssements secondaires, la Police a esti-

mé de son devoir d'en informer l'ou-
pinière.

La direction du mouvement com-

muniste recommande la propagande

par leur plénitude, triompher même

dans les plus hautes instances inter-

nationales de musique de ballet.

Elles emportent l'auditeur tant par

leur interprétation musicale que par

leurs sujets humoristiques. »

Le « Moravsko Slovo » dit que la

musique de M. Baranović a été créée

avec une grande maestría et une inspi-

ration instrumentale de tout pre-

mier ordre.

M. Krešimir Baranović, né en 1894,

a composé aussi un opéra, des choeurs

et plusieurs œuvres orchestrales.

Mais c'est dans ses ballets qu'il dé-

veloppe toute la richesse de son talent

orchestral et son merveilleux sens de

l'art scénique.

Le Narodni List jugent que les

œuvres de M. Baranović « pourraient,

par leur plénitude, triompher même

dans les plus hautes instances inter-

nationales de musique de ballet.

Elles emportent l'auditeur tant par

leur interprétation musicale que par

leurs sujets humoristiques. »

Le « Moravsko Slovo » dit que la

musique de M. Baranović a été créée

avec une grande maestría et une inspi-

ration instrumentale de tout pre-

mier ordre.

M. Krešimir Baranovi

Le Monde et la Ville

La Cour

LA "SLAVA" DE ST. ANDRE
La Maison royale a célébré le 13 décembre sa *Slava*, fête de son patron St. André, dans la stricte intimité. C'est dans la chapelle de Dedinje que l'aumônier de la Cour a officié et bénit le gâteau traditionnel.

AUDIENCES

S. M. la Reine a reçu en audience Mme Girska, femme du ministre de Tchécoslovaquie à Belgrade.

La Diplomatie

LA LEGATION DE FRANCE

Le comte et la comtesse Robert de Dampierre ont offert un déjeuner à L.A.R. le Prince-Régent Paul et la Princesse Olga, à qui ils ont fait les honneurs de la nouvelle Légation de France. Le ministre d'Italie et la comtesse Viola di Campalto, le ministre d'Angleterre et Mrs Campbell, M. Alfred Cortot étaient au nombre des invités.

LA LEGATION D'ALLEMAGNE

Le ministre d'Allemagne et Mme von Heeren ont organisé samedi une grande réception en l'honneur de L.A.R. le Prince-Régent Paul et la Princesse Olga. Les Régents Royaux, les membres du gouvernement, les présidents des deux Chambres et un grand nombre de personnalités y assistaient.

LA LEGATION D'ESPAGNE

Le comte de Torrijos, ministre d'Espagne, entre dans la dixième année de sa mission en Yougoslavie. Il est à côté de Mgr. Pellegrinetti, également depuis dix ans, le plus ancien des diplomates accrédités près la Cour de Belgrade.

M. de Torrijos a été témoin de tous les grands événements que la Yougoslavie a traversés et, à sa connaissance de la langue serbo-croate, il joint une profonde expérience de toutes les questions yougoslaves. A l'occasion de cet anniversaire, la presse de Belgrade consacre des articles chaleureux au comte de Torrijos qui a bien voulu donner lui-même au journal *Vreme* une interview où il a exprimé son grand attachement pour le peuple yougoslave.

LA LEGATION D'ARGENTINE

La Légation d'Argentine a informé le Ministère des Affaires étrangères que son siège sera transféré à Bucarest, Strada Carosetti 25.

LA LEGATION DE ROME

M. Jovan Dučić, ministre de Yougoslavie à Rome, a donné au Palais Borghèse un déjeuner de gala en l'honneur de S.A.R. la Princesse Marie, tante de S. M. le Roi Georges II et de S.A.R. la Princesse Olga. A ce déjeuner assistaient l'amiral Janides, le comte de Chambrun, ambassadeur de France, M. Sugimura, ambassadeur du Japon, M. Metaxas, ministre

de Grèce, M. Sjeborg, ministre de Suède, M. Garcia Olai, ministre d'Espagne, M. Sid Murad-pasha, ministre d'Egypte, etc.

LE COLONEL GLISIC, ATTACHE MILITAIRE

Un décret royal a, sur la proposition du Ministre de la Guerre, nommé attaché militaire en France, Espagne et Grande-Bretagne avec résidence à Paris, le colonel d'Etat-major Georges Glisic, jusqu'ici adjoint au chef d'Etat-major de la deuxième armée.

AU CONSULAT DE LYON

M. H. Lucien Noël vient d'être nommé consul honoraire de Yougoslavie à Lyon.

Distinctions

Le comte Robert de Dampierre, ministre de France, s'est rendu auprès du Ministre des Communications, M. Spaho, et lui a remis les insignes de Grand-Officier de la Légion d'honneur que le Président de la République Française lui a conférée.

M. le dr. Milan Stojadinović, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, s'est rendu à la Légation de France pour remettre les insignes de Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Sava au comte Robert de Dampierre, ministre de France.

M. Boško Čolak-Antić, chargé des fonctions de Maréchal de la Cour, a été décoré du Grand-Cordon de la Couronne yougoslave.

Un décret de la Régence royale a conféré à M. Henri Clavier, professeur à la Faculté de théologie protestante de Montpellier, la commanderie de l'Ordre de St. Sava.

M. Zamboni, directeur d'Air-France en Yougoslavie, vient d'être décoré de la Légion d'honneur, pour services rendus à la cause de l'aviation. On sait que M. Zamboni dirige depuis plusieurs années, avec une activité remarquable, les services de l'aviation commerciale française en Yougoslavie.

Les informations
A LA PATRIARCHIE SERBE
M. le dr. Miškulin, ministre de la Justice, a rendu visite lundi au Patriarche Barnabé, avec lequel il a longuement conféré.

UNE NOUVELLE STATION DE RADIO A BELGRADE

Le Ministère des Postes et Télégraphes et la Radio Beograd S.A. ont signé un contrat relatif à la radiophonie. Aux termes de la convention, une station d'émission de 100 kw sera construite à Belgrade, une autre de 10 kw à Skopje et la station de Belgrade sera transférée à Sarajevo.

Après la conférence sur le chômage intellectuel

(Suite de la 1^{re} p. 4^{ème} col.)

Mais ces mesures sont prises trop tard et les résultats ne sont pas toujours satisfaisants. Il convient donc de s'orienter résolument vers une réforme de l'enseignement du second degré qui sans négliger de répandre la culture générale, s'appliquera à diriger la jeunesse de préférence vers les branches productives de l'agriculture, du commerce et de l'industrie en tenant compte des besoins de la ville et de la campagne.

La Conférence, désireuse qu'une action immédiate soit entreprise, a préconisé que l'application des méthodes de l'orientation professionnelle fût étendue au stade de l'enseignement élémentaire du premier degré, suivant des formules appropriées à l'âge et au besoin de la population scolaire.

La Conférence a relevé aussi l'importance des données statistiques précises qui sont la condition préalable de toute tentative de réforme. Elle a recommandé qu'on utilise pour l'établissement de ces statistiques le formulaire établi par l'*Institut International de Coopération Intellectuelle*, et qu'on développe la statistique des professions qui assurent un débouché à tous les jeunes gens qui ont reçu une formation universitaire. Elle a souligné l'importance de la définition rigoureuse des termes employés pour assurer l'équivalence du vocabulaire dans divers pays. Elle a entendu exposer avec un intérêt particulier la méthode adoptée en Hollande pour les statistiques scolaires et un rapport sur l'organisation, l'activité et les résultats obtenus par le *Bureau Universitaire de Statistique* en France. Elle a d'ailleurs préconisé la création de bureaux analogues dans chacun des pays participants.

Tout doit être mis en oeuvre pour empêcher que des mesures générales soient prises dont le principe tendrait à des exclusions de catégories. La Conférence a adopté la notion de l'enseignement dirigé dans le sens de l'élargissement du marché du travail intellectuel et de l'adaptation des offres aux besoins. Elle a affirmé sa conviction que les restrictions du nombre d'étudiants ne doivent être appliquées qu'à une sélection qualitative ou en présence d'une saturation indiscutable du marché du travail. Elle a attiré l'attention sur l'importance des examens au début des études universitaires, comme un moyen de prévenir à temps les étudiants qui ne semblent pas pouvoir mener à bien leurs études supérieures.

La Conférence a approuvé les grandes lignes du plan d'action voté par le Conseil d'administration du *Bureau Universitaire de Statistique* (en dépit partiellement réalisé en France), en laissant à chacun des pays représentés le soin de retenir les propositions qui lui sont le plus convenables parmi celles qui suivent:

- Organisation de l'orientation régionale et professionnelle dans les Facultés, les grandes Ecoles, les Ecoles scientifiques et techniques.
- Protection des titres et diplômes.
- Intervention contre les illégaux et les empiriques.
- Réglementation du travail des étrangers.
- Abaissement de l'âge limite de l'entrée à la retraite dans les administrations, et institution d'une limite d'âge pour l'exercice des professions libérales.
- Réglementation des cumuls publics et privés.
- Organisation immédiate de travaux exceptionnels susceptibles d'être confiés à des travailleurs intellectuels;

France et l'Italie ont déterminé leurs sphères d'intérêt en Abyssinie. M. Balugžić critique le projet du 6 décembre:

"On a l'impression que cet accord tend à récompenser l'agresseur au préjudice de l'Etat attaqué et de la S.D.N. qui s'est mise résolument à la défense de ce dernier. Il est indiscutable que cet accord crée un précédent qui encouragera les pays impérialistes dans leurs entreprises, non seulement dans les déserts africains, mais aussi en Europe où les appetits sont plus grands et plus dangereux. La S.D.N. n'aura plus assez de force morale et matérielle pour s'y opposer..."

Dans le même Journal, M. Andra Milosavljević, envoyé spécial à Genève, décrit l'incertitude qui règne à la S.D.N. et estime que la politique de Londres est responsable.

"La publication du *Livre Blanc* a provoqué à Londres un partage d'opinions non seulement dans les meilleures de la majorité gouvernementale, mais au sein même du gouvernement. La plate-forme de la sécurité internationale collective et la politique autrichienne, dit-elle, et les difficultés financières qui ont placé l'Autriche dans la dépendance de la Société des Nations, la rapprochent d'un peu plus les conservateurs au cours des dernières élections qui ont subi un coup dur à cause du projet Hoare-Laval. Le mécontentement vis-à-vis de ce projet est très grand aussi bien dans les

M. V. Martinac, Ministre-adjoint aux Affaires étrangères

M. Vladimir Martinac, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Yougoslavie à Buenos-Aires, qui remplissait jusqu'à présent les fonctions d'adjoint au Ministre des Affaires étrangères, vient d'être nommé titulaire de ce poste.

L'Echo de Belgrade a déjà évoqué, il y a quelques mois, la carrière de M. Martinac qui a passé successivement par Paris, Madrid, Stockholm, Berne, Prague, Rome, Athènes et Bruxelles. En 1917 il avait été secrétaire de son mandat et à cinq ans de prison, il passa deux années de guerre dans les cachots de Müllersdorf. A la fin de 1919, il fut obligé de fuir la Carinthie devant les violences des Autrichiens et s'installa en Slovénie, où il vécut jusqu'en 1925. Lorsque le retour dans son pays natal lui fut accordé, Grafenauer demeura une des personnes les plus respectées de la vie politique slovène de Carinthie.

Le nouveau ministre-adjoint a pris part, comme expert, à de nombreuses conférences internationales; ses qualités intellectuelles et sa connaissance approfondie de tous les problèmes diplomatiques et économiques l'avaient désigné pour le poste de directeur des Affaires politiques; puis tout récemment, lorsque M. B. Purić fut nommé ministre à Paris, M. Stojadinović appela M. Martinac aux fonctions de ministre-adjoint, c'est-à-dire au plus haut poste de confiance du Ministre des Affaires étrangères.

Le centenaire d'une amie des Serbes

Nous recevons du secrétaire général de l'Association des Amis de la Yougoslavie cette notice consacrée à Mme Juliette Adam, que nous nous faisons un devoir d'insérer en hommage de reconnaissance et d'admiration à cette noble Française:

Paris, décembre 1935.

Les Yougoslaves ont su que

Mme Juliette Adam, née le 5 octobre 1836, est entrée, il y a deux mois, dans sa centième année?

Celle qui a été baptisée "la grande Française" a joué un rôle de précurseur dans les relations franco-serbes. A une époque où les Serbes ne formaient qu'une petite principauté, elle devina leur mission et prédit leur grandeur. C'est elle qui intéressa Gambetta au sort du peuple serbe. C'est elle qui, pour abattre Bismarck, préconisa l'alliance franco-russe et les amitiés franco-slaves. Sa prévision tenait du prodige.

Mme Juliette Adam, fondatrice de la "Nouvelle Revue", avait continué la tradition des salons du grand siècle et son "abbaye de Gif" était devenue, pendant de longues années, le rendez-vous de tous les écrivains et de tout ce que Paris comptait de célébrités nationales. Elle contribua puissamment, par la parole et par l'action, à conquérir aux Slaves opprimés par le germanisme les sympathies de l'élite française.

Pendant la guerre, Mme Juliette Adam, qui ne cessa jamais de croire à l'écroulement de l'œuvre bismarckienne et à la ruine de la monarchie des Habsbourg, témoigna malgré son grand âge une très grande générosité aux réfugiés serbes.

Lorsque l'Association des Amis de la Yougoslavie fut fondée en 1929, M. Louis Marin fit approuver la nomination de trois dames au Comité d'honneur, Mme Juliette Adam, Mme Ernest Denis, en souvenir du maître des études slaves, et Mme Alexandre Millerand, qui avec plusieurs Françaises d'élite fonda en 1916 "La nation serbe et France". En appelant ainsi Mme Juliette Adam à ce poste d'honneur, l'Association voulait témoigner sa gratitude à la patriote fervente, dont l'histoire franco-serbe entre 1870 et 1918 retrouva l'amitié ardente et lucide.

Marcel Tessier.

Une réunion d'évêques catholiques

Une réunion d'évêques catholiques s'est tenue à Zagreb sous la présidence de S. Ex. Mgr. Bauer. Il ne s'agissait pas d'une Conférence plénière, mais seulement du Comité restreint de la Conférence. C'est pour cette raison qu'aucun communiqué n'a été publié sur les travaux des prélatés.

Nous savons que les problèmes traités touchent aux rapports de l'Eglise et de l'Etat à la suite du Concordat, signé, mais non ratifié encore; du budget de l'Eglise catholique, de l'école confessionnelle. Il est probable qu'une conférence plénière se tiendra dans les premiers mois de 1936, à l'issue de laquelle les évêques communiqueront, sous forme de pastoral, leurs instructions aux fidèles.

France et l'Italie ont déterminé leurs rangs de l'opposition que dans ceux de la majorité gouvernementale.

Une autre source d'incertitude est Rome. Les nouvelles qui viennent de

la capitale italienne sont peu favorables et on prévoit plutôt un refus.

Cela est logique du reste, car que serait la situation de Mussolini s'il adoptait un projet voué à l'échec? Il serait plus naturel pour l'Italie de s'exprimer en principe pour la paix avec l'Abyssinie, mais sous des conditions dépassant celles du projet Hoare-Laval. Telle est la réponse que prévoit Genève."

LES RAPPORTS DE L'AUTRICHE ET DE LA PETITE ENTENTE

La visite que le chancelier autrichien doit faire incessamment à Prague a provoqué de la persévérance à Berlin.

"La publication du *Livre Blanc* a provoqué à Londres un partage d'opinions non seulement dans les meilleures de la majorité gouvernementale, mais au sein même du gouvernement. La plate-forme de la sécurité internationale collective et la politique autrichienne, dit-elle, et les difficultés financières qui ont placé l'Autriche dans la dépendance de la Société des Nations, la rapprochent d'un peu plus les conservateurs au cours des dernières élections qui ont subi un coup dur à cause du projet Hoare-Laval. Le mécontentement vis-à-vis de ce projet est très grand aussi bien dans les

peuples qui ne s'est pas distingué par une compréhension spéciale de la situation allemande et de l'importance de cette situation en Europe centrale.

Jadis, cette parole du chancelier Sepp: "Pas de combinaison sans l'Autriche", définissait l'attitude du gouvernement austro-tchèque vis-à-vis du problème danubien. Il faut tenir compte aussi des liens de plus en plus forts entre Prague et Moscou, et de l'influence de plus en plus grande que la politique soviétique exerce dans le centre de l'Europe."

L'AUTRICHE, L'ITALIE ET LA RESTAURATION DES HABSBOURG

Le *Deutsche Zeitung* de Celje, organe de la minorité allemande, estime que M. Mussolini, appliquant une stratégie spéciale, cherche à provoquer des complications en Europe Centrale en posant le problème de la restauration des Habsbourg. Cette manœuvre, dit-il, aurait probablement pour but de faire une pression sur la France et les Etats de la Petite Entente. Il y a trois variantes de restauration:

"La grande restauration: avènement au trône d'Ottó de Habsbourg. Sans aucun doute elle provoquerait la rupture des relations diplomatiques entre les Etats de la Petite Entente et l'Autriche. Une intervention militaire ne peut être prise en considération, mais il faut compter avec des sanctions économiques. L'affaire irait devant la S.D.N. et constituerait un poids nouveau pour cette institution. Tel semble être le but de Mussolini.

La petite restauration prévoit l'avènement au trône d'un membre de la Maison des Habsbourg, par exemple d'Étienne de Habsbourg ou de Max von Hohenberg. Dans sa conférence de Bled la Petite Entente a renforcé énergiquement cette autre forme de restauration.

La troisième solution est une Régence avec en tête le Prince Starhemberg. Elle répond partiellement aux aspirations de Mussolini et ne tombe pas sous le coup des sanctions internationales. Cette solution se heurte à au moyen de balafonnettes.

Par son action en Autriche Mussolini a engagé une attaque très grave contre les Etats appliquant les sanctions et contre la S.D.N.: il veut ainsi déranger un protectorat sur l'Autriche. Starhemberg joue avec zèle le rôle du Ras Guxa, sacrifiant le passé, ses convictions et toute son attitude antérieure."

"La grande restauration: avènement au trône d'Ottó de Habsbourg. Sans aucun doute elle provoquerait la rupture des relations diplomatiques entre les Etats de la Petite Entente et l'Autriche. Une intervention militaire ne peut être prise en considération, mais il faut compter avec des sanctions économiques. L'affaire irait devant la S.D.N. et constituerait un poids nouveau pour cette institution. Tel semble être le but de Mussolini.

La petite restauration prévoit l'avènement au trône d'un membre de la Maison des Habsbourg, par exemple d'Étienne de Habsbourg ou de Max von Hohenberg. Dans sa conférence de Bled la Petite Entente a renforcé énergiquement cette autre forme de restauration.

La troisième solution est une Régence avec en tête le Prince Starhemberg. Elle répond partiellement aux aspirations de Mussolini et ne tombe pas sous le coup des sanctions internationales. Cette solution se heurte à au moyen de balafonnettes.

Par son action en Autriche Mussolini a engagé une attaque très grave contre les Etats appliquant les sanctions et contre la S.D.N.: il veut ainsi déranger un protectorat sur l'Autriche. Starhemberg joue avec zèle le rôle du Ras Guxa, sacrifiant le passé, ses convictions et toute son attitude antérieure."

"La grande restauration: avènement au trône d'Ottó de Habsbourg. Sans aucun doute elle provoquerait la rupture des relations diplomatiques entre les Etats de la Petite Entente et l'Autriche. Une intervention militaire ne peut être prise en considération, mais il faut compter avec des sanctions économiques. L'affaire irait devant la S.D.N. et constituerait un poids nouveau pour cette institution. Tel semble être le but de Mussolini.

La petite restauration prévoit l'avènement au trône d'un membre de la Maison des Habsbourg, par exemple d'Étienne de Habsbourg ou de Max von Hohenberg. Dans sa conférence de Bled la Petite Entente a renforcé énergiquement cette autre forme de restauration.

La troisième solution est une Régence avec en tête le Prince Starhemberg. Elle répond partiellement aux aspirations de Mussolini et ne tombe pas sous le coup des sanctions internationales. Cette solution se heurte à au moyen de balafonnet

La vie économique

La Yougoslavie et les sanctions économiques

La délégation commerciale yougoslave, qui était allée à Paris pour étudier les compensations à assurer à la Yougoslavie par suite de l'application des sanctions économiques, a terminé ses travaux.

M. Pilja avait également séjourné à Londres et a communiqué au gouvernement yougoslave que les cercles britanniques ont fait preuve d'une grande compréhension à l'égard de la Yougoslavie à laquelle des promesses formelles avaient été faites à Genève.

Une délégation se rendra probablement à Madrid, pour répondre aux désirs exprimés par les meilleurs économistes yougoslaves qui demandent une collaboration économique plus étroite avec l'Espagne.

La délégation yougoslave a soumis à Paris et à Londres le dossier des statistiques qui montre les pertes que notre commerce a subies par suite de l'interdiction des exportations en Italie.

D'après ces données, la Yougoslavie a exporté sur le marché italien en 1933 pour 725 millions de dinars et, en 1934, pour 800 millions. Si elle arrivait à placer 50% de ces exportations sur d'autres marchés, elle pourrait être satisfaite du résultat. Dans le cas de la Yougoslavie, il convient de considérer aussi le côté financier et l'aspect social du problème.

Les meilleurs intéressés de Paris et de Londres estiment qu'il faudrait prévoir d'autres mesures dans le sens d'une préorientation de la politique commerciale du Royaume. Seules la Yougoslavie et l'Albanie ont conservé le système de la liberté commerciale qui a permis l'importation libre des produits étrangers. Des mesures s'imposent pour protéger les intérêts yougoslaves.

L'Echo de Belgrade croit utile de reproduire la statistique qui a été présentée par les délégués yougoslaves au cours des négociations de Londres et de Paris.

Exportation d'oeufs: 1932 — 182,000,000 (Italie 82 millions); 1933 — 176 millions (Italie 31 million); 1934 — 101 millions (Italie 24,7 millions).

Exportation de viande: 1932 — 153 millions (Italie 16 millions); 1933 — 137 millions (Italie 23 millions); 1934 — 132 millions (Italie 18 millions).

Exportation de volaille: 1932 — 78 millions (Italie 74 millions); 1933 — 86 millions (Italie 83 millions); 1934 — 88 millions (Italie 83 millions).

Exportation de peaux crues: 1932 — 44 millions (Italie 9 millions); 1933 — 68 millions (Italie 11 millions); 1934 — 92 millions (Italie 9 millions).

Exportation de bétail: 1932 — 62 millions (Italie 36 millions); 1933 — 91 millions (Italie 54 millions); 1934 — 100 millions (Italie 66 millions).

Exportation de bois de construction: 1932 — 419 millions (Italie 258 millions); 1933 — 567 millions (Italie 358 millions); 1934 — 617 millions (Italie 387 millions).

Les exportations yougoslaves en Italie représentaient au total en 1932: 709 millions de dinars, 1933: 725 millions, 1934: 800 millions.

En l'honneur de la délégation commerciale à Paris

On mande de Paris:
Sous la présidence de M. Louis Marin, ministre d'Etat et président de l'Association des Ands de la Yougoslavie, la Chambre de commerce franco-yougoslave à Paris a donné au Cercle interallié un déjeuner en l'honneur de la délégation yougoslave pour les négociations commerciales que préside M. M. Pilja, directeur au Ministère du Commerce et de l'Industrie. Au déjeuner prirent la parole MM. L. Marin, Baudoin-Bugnet, député, et le ministre de Yougoslavie à Paris, M. B. Purić. Ils exposèrent leurs points de vue sur les rapports économiques franco-yougoslaves et la possibilité de les améliorer.

TELEGRAMMES DE NOËL

A l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, la Direction des P.T.T. informe les intéressés qu'elle organise à partir du 14 décembre prochain un service spécial de télégrammes "X.L.T.". Ces télégrammes pourront être expédiés pour les pays de l'Europe du Nord, sauf la Russie, l'Europe centrale, l'Amérique du Sud, la Turquie, les îles italiennes de l'Égée, la Bolivie, la France, la Guyane, le Pérou, l'Uruguay et la Vénézuela.

Les télégrammes "X.L.T." jouissent d'une réduction de 50% pour les pays européens et de 1/3 pour les pays de l'Amérique du Sud. La taxe est payée pour 10 mots.

Dans la presse économique et financière

Une fabrique d'aluminium

L'Echo de Belgrade a déjà annoncé la fondation prochaine à Belgrade d'une fabrique d'aluminium par une société anonyme qui a obtenu une concession de 15 ans.

Dans cette concession, la production d'aluminium est définie comme étant celle de l'aluminium brut obtenu du bauxite, ensuite comme la production d'articles accessoires qu'en tire de l'aluminium, enfin comme la production des alliages. Le concessionnaire est tenu d'installer une fabrique d'aluminium dans un délai de trois ans, et une fabrique d'alliages d'aluminium dans un délai de quatre ans. La fabrique installée, la production doit atteindre au moins mille tonnes par an, et, dans la seconde année, 2000 tonnes d'aluminium brut en barres. Au cas où la consommation nationale dépasserait mille tonnes par an, le concessionnaire sera tenu d'élever la capacité de production. Le capital doit être au moins de 10 millions de dinars.

Il n'existe jusqu'ici dans le pays qu'une fabrique d'aluminium, à Mostar, près de Ljubljana, mais elle ne donne que des produits demi-fabriqués. La bauxite, qui est le minerai d'aluminium, existe en quantités suffisantes en Yougoslavie.

Une commission composée du président de la Société M. Ivanović, du dr. Peck, et de trois experts-ingénieurs allemands, est arrivée ces jours-ci à Sibenik et a visité les installations de "La Dalmatiense". Puis elle a examiné les mines de bauxite près de Drniš. La Société, d'après le "Jutarnji List", aurait l'intention de racheter la fabrique de carbure et de cyanamide de Sibenik.

Exportations

Pendant le mois d'octobre, la Yougoslavie a exporté 1.549 wagons de fruits contre 409 wagons pour la même période de l'année précédente.

La valeur des fruits exportés représente environ 29 millions 200 mille dinars par rapport aux 7,7 millions de dinars d'octobre 1934.

Pendant les dix premiers mois de cette année, la Yougoslavie a exporté 177.882 porcs contre 109.843 porcs qui avaient été exportés pendant la même période de l'année dernière.

Nouvelles économiques

LE DECRET-LOI SUR LES CARTELS

Selon les nouvelles prescriptions légales, les cartels sont placés en Yougoslavie sous le contrôle de l'Etat, y compris ceux qui sont formés à l'étranger si leurs statuts sont appliqués sur le territoire du Royaume. On considère comme cartels toutes associations basées sur des contrats, accords ou conventions limitant ou excluant la libre concurrence dans la production, la vente ou l'achat des marchandises ou la fixation des prix, et des tarifs. Les contrats doivent être enregistrés au ministère du Commerce. Seuls les contrats de cartel ayant rempli cette formalité sont valables.

FABRIQUE DE LOCOMOTIVES

Les travaux de construction à Kraljevo d'une grande fabrique moderne pour la construction de locomotives et de wagons sont presque terminés.

La nouvelle entreprise sera une des plus grandes des Balkans et pourra fabriquer les locomotives du type le plus moderne.

CREDITS POUR LES SEMENCES

Sur la proposition du Ministre des Finances, le Conseil des Ministres vient de mettre à la disposition du Ministre de l'Agriculture la somme de 2 millions de dinars pour l'achat de semences destinées aux terrains qui n'avaient pu être ensemencés par suite de la sécheresse.

L'ACTIVITE A SPLIT

Pendant les neuf premiers mois de cette année il a été importé 1.239.000 quintaux de marchandises par le port de Split, soit 400.000 quintaux de plus que l'année précédente.

Pour la même période il a été exporté par ce même port 5.610.000 quintaux de marchandises, soit 300.000 quintaux de plus que dans les neuf premiers mois de 1934.

DINDES DE NOËL

Noël approche. Les prix des dindes augmentent, la pièce étant vendue entre 40 et 70 dinars.

Jusqu'à la fin de la semaine dernière on a exporté de Zlatar environ 30.000 dindes, contre 50.000 l'année dernière.

RIDEAUX
Pejić et Valčić Belgrade

Le football yougoslave reçu à Rouen

On nous écrit de Rouen:

Le venus à Rouen d'une sélection de joueurs de la Fédération yougoslave de Football-association a donné lieu à une fête organisée par l'Association des Anciens combattants d'Orient de Rouen et par la section locale des Amis de la Yougoslavie. Le 1er décembre, jour de la rencontre entre la sélection yougoslave et la sélection normande, les salons du Relais fleuri, à l'Hôtel de la Poste, accueillaient les joueurs yougoslaves qui célébraient, le même jour, leur chiffre de 400 millions de dinars.

Nous importons peu de produits allemands à cause de leur prix, qui s'explique par le standard de vie élevé en Allemagne. D'autre part, nous connaissons trop peu les articles allemands.

C'est ainsi que pour les apprêts de route nous payons des sommes immenses aux Pays-Bas, alors que l'Allemagne produit des appareils excellents... Il faut donc habituer nos acheteurs, dans l'intérêt de notre commerce extérieur, à réclamer des articles allemands. Notre acheteur doit dire: "Je ne veux pas d'appareils hollandais, mais des appareils allemands", "Je veux une auto allemande et non pas américaine", etc. Car ce serait dans l'esprit et dans l'intérêt de la nouvelle orientation de notre commerce extérieur."

Sans doute il faut appliquer dans les relations commerciales le *do ut des*. Mais le principe doit tenir compte aussi de certaines nécessités, comme le besoin de garder d'autres marchés, tels que celui de la Hollande ou même des Etats-Unis, pour reprendre les exemples cités par le "Privredni Pregled". D'autre part l'émancipation, réalisée partiellement après la guerre, du Mittel-europe économique, qui s'exerce par l'intermédiaire de Vienne dans les pays sud-slaves, ne doit pas être systématiquement abandonnée; car l'indépendance politique des nouveaux Etats a besoin d'être étayée, autant que possible, par l'indépendance sportive des joueurs yougoslaves.

M. Cochois, vice-président de la section des Amis de la Yougoslavie, s'associa à ces paroles et pria les Yougoslaves présents d'assurer leurs compatriotes des sentiments indéfendables qu'éprouvent pour eux les Français et en particulier la Normandie.

M. Lebas, président de la Fédération de Football-Association de Normandie, remercia les organisateurs de cette réception et souhaita la bienvenue aux joueurs yougoslaves qu'il félicita de leurs nombreux succès.

Pour commémorer le souvenir de son président d'honneur, M. Voja Marinović, ancien président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, la Société des Amis de la France a versé 2000 dinars au Dispensaire.

En France, les élèves-officiers de la Promotion Alexandre Ier, au cours d'une fête donnée à l'Ecole de Saint-Maixent, ont réuni une somme de mille francs que le Colonel Hassler, commandant l'Ecole, a envoyée, selon leur voeu, à l'œuvre de solidarité franco-yougoslave de Belgrade.

Enfin à St. Nazaire, le Comité d'aide du Dispensaire français de Belgrade que préside M. Ph. Bazeau, a organisé une soirée de gala dans les salons du Grand-Hôtel, au profit de Kap Mleka.

Le Monde Slave

Revue mensuelle paraissant à Paris 11, rue Cujas. Au sommaire du numéro de novembre 1935:

Les études slaves en Tchécoslovaquie — IV, par M. Murko; — L'Europe orientale et le domaine de son histoire — II, par Jaroslav Bidlo; — La Pologne entre l'Allemagne et la Russie, par Vaclav Fiala; — Chronique polonoise, par Jacob Rappaport;

— Quelques travaux récents sur les rapports entre la Pologne et la Tchécoslovaquie, par Polonus; etc.

BIBLIOGRAPHIE

LE MONDE SLAVE

Revue mensuelle paraissant à Paris 11, rue Cujas. Au sommaire du numéro de novembre 1935:

Les études slaves en Tchécoslovaquie — IV, par M. Murko; — L'Europe

orientale et le domaine de son

histoire — II, par Jaroslav Bidlo;

— La Pologne entre l'Allemagne et la Russie, par Vaclav Fiala; — Chronique polonoise, par Jacob Rappaport;

— Quelques travaux récents sur les

rapports entre la Pologne et la

Tchécoslovaquie, par Polonus; etc.

Crédit Foncier du Royaume de Yougoslavie

LA TRIBUNE DE FRANCE

Sous la direction de M. Paul Creysel, député de la Loire, la Tribune de France paraît depuis quelques mois à Paris. Son rédacteur en chef est M. Georges Chauvel, avocat. (Direction et rédaction: 9 rue Leonce-Reynaud, à Paris, 16-e).

Au sommaire: L'Europe et le Japon, par P. Creysel. — Le problème chinois. — Après l'alerte, par G. Chauvel. — Le dilemme de la Hongrie, par le dr. G. Lakatos, député hongrois, qui prétend que la Petite Entente a menacé la Hongrie de sanctions... parce qu'elle n'a pas appliqué les sanctions contre l'Italie.

Cette affirmation ne repose sur aucun fondement. La presse de la Petite Entente a relevé seulement la contradiction de l'attitude de l'Autriche et de la Hongrie qui tantôt se servent de Genève, tantôt se soustraient aux obligations genevoises: il faut choisir. — La Yougoslavie économique, par Léon Savadjian. Cet article résume les données statistiques sur la production et les finances yougoslaves.

Jablan,

(Suite du feuilleton de la 2-ème p.)

Devisant de la sorte avec Jablan, Louis parvint jusqu'à la maison du Knez où s'était rassemblé beaucoup de monde. C'était jour férié, on ne travaillait pas, aussi les gens étaient-ils venus pour échanger des propos et, en vrais montagnards, ils aimeraient à regarder combattre les taureaux.

On sortit les taureaux. Les gens firent cercle de tous côtés. Les taureaux se mirrent à se flairer comme pour faire connaissance.

— Hardi, Jablan!

— Hardi, Rudonja!

Les taureaux d'abord mugirent,

croissèrent la terre de leurs pattes de

leur flancs, puis, formidables leurs cornes s'entrechoquèrent. Il se fit un vacarme, un fracas! La terre se morcelle, ploie.

Louis tremble, angoissé. Chaque nerf vibre en lui. Il a écarquillé ses grands yeux gris, il se sourcille pas. Il suit chaque mouvement, chaque coup retentit dans son cœur en émoi. Il s'est ramassé, courbé — il viendrait au secours de Jablan s'il le pouvait.

As-tu bien, petit? — Ne crains rien, mon enfant. Ton taureau est un vieux lutteur, dit un petit vieux pour l'encourager.

— Je n'ai pas peur de tout, moi! fait Louis avec assurance.

— Ma foi, petit, tu pousseras les hauts cris quand Rudonja videra les bœufs à Jablan. — C'est le garde-champêtre qui veut l'effrayer. — C'est qu'il m'en a fait des misères, ton taureau.

— Cela, garde, c'est à voir! Et Louis lui rit au nez d'un air de défi, rieur.

— A l'aide, bonnes gens, il abîme le taureau! — s'écria le Knez effrayé.

Sous le col de Rudonja jaillit un grand jet de sang. Louis chanta victoire. Jablan est debout, fier, dans l'arène et il mugit, tandis que les cimes des montagnes puissamment retentissent, retentissent.

Petar Kočić

DECRET-LOI SUR LES CÉRÉALES

Le Journal Officiel vient de publier le nouveau décret-loi sur les céréales qui sont placées sous le contrôle de l'Etat.

